# Sensibilisation aux risques liés à l'amiante



QHSE 22/10/2025

## Public et prérequis

- Tout public désirant connaître les risques de l'amiante pour la santé, les obligations réglementaires concernant la gestion du risque « amiante » et les moyens de prévention de ces risques.
- Tous les professionnels du bâtiment et des travaux publics : direction, conducteur de travaux, chef de chantier, responsable sécurité, architecte.

Aucun

## Les objectifs

Connaître les risques de l'amiante pour la santé et les moyens de prévention de ces risques.

Cette formation constitue une première sensibilisation.

Elle ne satisfait pas aux exigences de l'arrêté du 23 février 2012 relatif à la formation à la prévention des risques liés à l'amiante.

## Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Alternance d'exposés, d'études de cas et de mises en situation.
- Utilisation de différents supports : vidéo, papier, quizz, jeu de questions et de réponse.
- Travail de groupe

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

## **Programme**

Historique de l'utilisation de l'amiante, propriétés physiques et chimiques, effets de l'amiante sur la santé

## Les textes réglementaires

- · Code du travail
- Code de la santé publique
- Code de l'environnement
- · Les guides de l'INRS

#### Les travaux de sous-section 3 et 4 :

- Le logigramme de la DGT
- Les critères de différences
- Exemples d'application

Les principes généraux de prévention, les principes de précaution, le droit de retrait

### Les documents d'un chantier avec MPCA :

• Cahier des clauses techniques particulières

#### **CENTRES DE FORMATION**

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours

#### **ACCUEIL PSH**

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

# Les + afpi

- 1300 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 750 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

#### 10 CENTRES

dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

- · Diagnostic avant travaux
- Plan de retrait
- · Mode opératoire
- · Suivi médical
- · Certificat d'acceptation préalable
- Bordereau de suivi des déchets contenant de l'amiante

Responsabilités civiles et pénales et rôle des différents acteurs, MO, Moe, CSPS, les équipes de chantier des entreprises, CARSAT, l'IT,...

Traçabilité et archivage des documents

La certification et les audits

Gestion administrative, préparation du chantier, déroulement de l'opération, fin des travaux, restitution.

## Modalité d'évaluation

Attestation

# Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

## Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3

ioulogne - 03 21 87 79 06 Béthune - 03 21 20 66 91 Haples - 0654769800 Hénin-Beaumont - 03 21 20 40 3 Jalenciennes - 03 27 45 24 15 Calais - 03 21 87 79 06

Cambrai - 03 27 70 34 23 Maubeuge - 03 27 53 14 00 Dunkerque - 03 28 59 32 90 St-Omer - 03 21 87 95 55